Quelque 925 ONGs sahraouies actives dans les domaines des droits de l'Homme et du développement au Sahara marocain ont souligné le "caractère normal" de la situation des droits humains dans les provinces du Sud, saluant "un espace de liberté" régi par un cadre institutionnel et juridique évolutif et crédible.

"En tant qu'organisations sahraouies s'activant librement sur leur sol et dans leur pays, le Maroc, nous soulignons le caractère normal de la situation des droits de l'homme au Sahara marocain", ont affirmé ces ONG dans une lettre adressée à la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, Michel Bachelet.

"Ce qui est certain, c'est que nous travaillons dans un contexte prometteur et évolutif et que nous disposons également d'un espace de liberté régi par un cadre juridique et institutionnel évolutif et crédible", ont-t-elles ajouté.

Ces 925 organisations de défense des droits de l'Homme ont relevé qu'elles sont engagées dans une interaction étroite et constructive avec le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), en tant qu'institution nationale en pleine conformité avec les Principes de Paris et qui dispose de commissions régionales opérant sur le terrain.

En effet, le CNDH et ses antennes régionales "accompagnent et soutiennent notre travail pour promouvoir la jouissance de tous les citoyens de leurs droits", ont-t-elles expliqué, mettant en avant l'interaction positive avec leurs responsables nationaux, locaux et régionaux et leur volonté sincère de promouvoir et de protéger les droits humains.

Elles ont en outre dénoncé l'adoption par le "Polisario", tout comme son parrain algérien, d'une approche contradictoire sur la question des droits de l'homme, qu'ils l'utilisent à des fins politiques et n'y voient qu'un outil de propagande et de pression pour promouvoir leur projet séparatiste.

Tout en diffusant un discours de propagande offensif contre le Maroc et en promouvant de fausses allégations sur la situation des droits de l'homme au Sahara marocain, le "Polisario" et Alger s'abstiennent paradoxalement de fournir les données les plus basiques sur la situation des droits humains dans les camps de Tindouf.

"Faut-il croire que l'Algérie et le Polisario sont plus conscients que nous, les ONG travaillant sur le terrain et vivant avec la population sahraouie, de la situation des

droits de l’homme au Sahara marocain? Est-il raisonnable d’accepter, en retour, la jouissance de la population détenue dans les camps de Tindouf de tous leurs droits et libertés?”, se demandent-elles.

Les ONG sahraouies ont fait observer que “tous ces éléments sont des preuves irréfutables que l’attitude de l’Algérie et le Polisario vis-à-vis de la question des droits de l’homme est principalement motivée par des considérations de propagande et de pression politique dans le contexte du conflit régional autour du Sahara marocain”.

La lettre regrette que les autres parties au conflit “n’hésitent pas à multiplier les tentatives de déstabilisation de nos provinces du sud en manipulant certains de nos jeunes pour les pousser à une confrontation violente avec les forces de sécurité, afin qu’elles puissent les utiliser dans de sordides campagnes médiatiques exploitant la liberté d’expression et de mouvement à l’intérieur et à l’extérieur du pays – sans aucun obstacle – dont jouissent tous les Sahraouis dans leur pays, le Maroc”.

Ces ONG ont aussi attiré l’attention de la Haut-Commissaire sur le fait qu’elle avait, elle-même, rencontré les partisans du “Polisario” qui se rendent avec des passeports marocains à Genève où ils organisent leurs activités hostiles au Royaume avant de rejoindre le territoire national sans aucun harcèlement.

Elles se demandent dans ce contexte: “Combien d’opposants de l’intérieur des camps de Tindouf ont-ils eu l’occasion de vous rencontrer et de retourner ensuite dans les camps?”.

Elles ont aussi rappelé qu’en juillet 2018, le Comité des droits de l’homme avait exprimé sa préoccupation devant le mépris de l’Algérie de ses obligations et responsabilités conformément aux exigences des droits de l’Homme internationaux et du droit international humanitaire, en plaçant ses pouvoirs judiciaires entre les mains du Polisario.

Le Conseil des droits de l’Homme (CDH) s’est également dit préoccupé par l’incapacité des victimes sahraouies de violations des droits de l’homme dans les camps de Tindouf à accéder à des recours et à la justice devant les tribunaux de l’État partie, a ajouté la lettre.

Les ONG ont qualifié d’”anomalie” le fait de maintenir des milliers de personnes

isolées du monde extérieur pendant plus de 45 ans, regrettant que les séquestrés dans les camps de Tindouf soient laissés à la merci d'un acteur non gouvernemental qui exerce son emprise sur ces personnes en toute impunité, par le biais de milices armées qui commettent toutes les formes des violations des droits humains à l'encontre d'une population "vulnérable et coincée dans un no man's land".

La lettre a fait remarquer que les témoignages de survivants sahraouis ont fait état de milliers de victimes à la suite d'exécutions sommaires et extrajudiciaires, d'arrestations arbitraires et de disparitions forcées, de tortures et de viols, qui ont touché des hommes, des femmes et même des enfants par les milices des séparatistes.

Les organisations de défense des droits de l'homme ont considéré que les prétextes fournis par l'Algérie pour justifier la renonciation illégale à sa juridiction sont "juridiquement et moralement inacceptables", étant donné que la responsabilité de garantir le respect et la protection des droits de l'homme incombe, conformément au droit international, à l'État partie et non aux acteurs non étatiques.

Elles ont rappelé qu'aucun dépositaire de mandat au titre des procédures spéciales et qui se sont rendus à l'Algérie n'avait auparavant visité les camps, ajoutant que les organisations internationales indépendantes sont empêchées d'y accéder. "Seules celles qui adoptent des positions en faveur de l'Algérie et du Polisario sont autorisées à se rendre aux camps", ont-t-elles dit.

Elles ont aussi souligné que "la vérité sur le terrain ne se mesure ni par l'ampleur de la propagande, ni par la prolifération des allégations qui sont promues au sein des mécanismes internationaux des droits de l'homme afin d'influencer, ou plutôt d'induire en erreur l'opinion publique".

En conclusion, ces ONG sahraouies ont réitéré leur plein soutien à la proposition d'autonomie présentée par le Maroc "en tant que solution à même de mettre fin à ce conflit artificiel entre frères et garantir notre dignité et notre liberté", demandant à la Haut-Commissaire de communiquer leurs observations au CDH et au SG de l'ONU (MAP). (Fin)